signalé au gouvernement que le Guilde de la marine marchande du Canada accusait le ministère des Transports de briser la grève en délivrant des permis spéciaux permettant à des personnes non qualifiées d'exploiter l'Haida Transporter. Ces permis furent par la suite annulés par le ministère, mais on m'informe qu'ils ont été à nouveau délivrés. Si c'est exact et, si oui, les personnes auxquelles ils ont été délivrés sont-elle qualifiées pour exploiter des caboteurs?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, cette question est très complexe et je vais m'efforcer d'y répondre de mon mieux pendant le temps qui m'est imparti.

Dans des circonstances normales, les règlements prévoient l'émission de certificats pour certaines personnes non qualifiées dans le sens strict du terme. Dans le cas de la côte Ouest, ce nombre dépasse rarement sept ou huit par année. Dans ce cas particulier c'est le nombre normal aux termes du règlement; par conséquent, nous avons émis le permis sur cette base. Je voudrais dire cependant que s'il devait y avoir une augmentation inhabituelle et prouvée du nombre de demandes et en tenant compte que ce chiffre dépasse rarement sept ou huit par an nous étudierons de très près la situation avant d'agir.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Je demande au ministre de tenir compte du fait que l'équipage du Haida Transporter est intéressé dans la négociation collective, objet du différend actuel. La Guilde de la marine marchande du Canada considère que l'émission de ces permis spéciaux pour permettre à un navire de prendre la mer équivaut à briser la grève. Le ministre en tient-il compte lorsqu'il prend la décision de renouveler ces permis?

L'hon. M. Jamieson: Oui, monsieur l'Orateur, j'ai étudié la question. Il est très difficile de prendre une décision. La responsabilité primordiale du ministère des Transports est d'assurer la sécurité de l'équipage. Il s'agit de décider en l'occurrence si les règlements établis devraient être modifiés à cause d'un conflit ouvrier dans cette région. J'ai signalé que si cette façon d'agir était adoptée par un grand nombre d'armateurs, nous examinerions sûrement la situation de plus près. Dans le présent cas, je dois faire remarquer qu'à ma connaissance il n'y en a eu qu'une seule LE GOUVERNEMENT ET LES RÉPERCUSSIONS demande, la norme que nous utilisons étant les sept ou huit permis que nous accordons normalement par année. Bref, nous ne prévoyons pas recevoir un grand nombre de demandes de ce genre.

[M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles).]

## LA FISCALITÉ

LE LIVRE BLANC SUR LA RÉFORME—SON RETRAIT ET SON REMPLACEMENT

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Étant donné les plaintes très nombreuses et très sérieuses que nous recevons au sujet du Livre blanc sur la fiscalité, l'honorable ministre serait-il disposé à retirer ce document et à le remplacer par un Livre blanc sur la distribution d'un dividende national à chaque Canadien?

[Traduction]

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre.

LE LIVRE BLANC SUR LA RÉFORME ET LES RÉGIMES DE PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

[Français]

M. Georges Valade (Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné que les contribuables qui font partie de régimes de participation aux bénéfices seront touchés par une augmentation d'impôt de 165 p. 100, à l'occasion de leur retraite, et qu'ils sont affectés par cette proposition du Livre blanc, l'honorable ministre des Finances entend-il reconsidérer...

- M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question a déjà été posée, et le ministre y a répondu.
- M. Valade: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.
- M. l'Orateur: L'honorable député de Sainte-Marie invoque le Règlement.
- M. Valade: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire faisait suite à celle posée par l'honorable député de Témiscamingue, et comme sa question a été...
- M. l'Orateur: La question qu'a posée l'honorable député est exactement la même que celle posée il y a quelques jours, et à laquelle le ministre a répondu.

## L'INDUSTRIE

DU DUMPING SUR L'INDUSTRIE SECONDAIRE [Traduction]

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Je voudrais poser une question au ministre d'État chargé de l'application de l'Accord